

A LA MAISON



LE JOURNAL DE
LA MAISON MALADIÈRE
MJC CENTRE SOCIAL

#0
SEPT 26



HORS SÉRIE
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2025

EDITO

Membres de l'association, habitants du quartier, partenaires,

Maintenant que le bilan réglementaire est tiré et que nos comptes sont validés, nous pouvons enfin regarder devant nous. L'année a été rude, mais aujourd'hui, la situation se stabilise et nous abordons cette nouvelle rentrée l'esprit bien plus léger.

C'est le moment d'amorcer ensemble notre plus grand chantier : l'écriture de notre nouveau projet social pour 2027.

Dans la métropole dijonnaise, nos Maisons d'Éducation Populaire fonctionnent sur des projets pluriannuels. C'est une chance formidable : cela nous donne du temps et de la perspective. Le projet qui s'annonce ne doit pas être rédigé dans un bureau fermé. Il doit appartenir à toutes et à tous. Notre défi, c'est de le concevoir ensemble : salariés, partenaires, bénévoles et habitants.

Toutes les envies, tous les talents, toutes les idées sont les bienvenus. Pour façonner ce projet, nous devons nous poser des questions simples et vastes : De quoi le quartier a-t-il besoin ? Comment fait-on ensemble ? Pourquoi le fait-on ?

Bousculons nos habitudes et pensons autrement ! Les épreuves traversées par la Maison Maladière ont révélé des faiblesses, mais elles nous offrent surtout l'opportunité de refonder notre action avec rigueur, ambition, inventivité et un brin de folie.

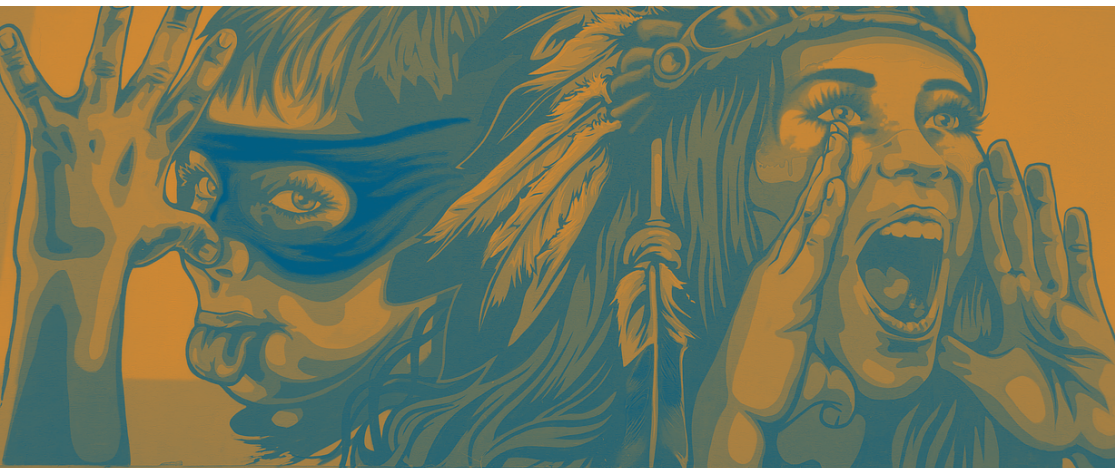
Face aux inquiétudes climatiques, à l'éco-anxiété et aux tensions politiques et sociales, nous ne pouvons plus rester passifs. Nous ne sommes plus là pour « subir les transitions » : nous sommes là pour agir.

Notre responsabilité collective est d'ancrer la Maison Maladière au cœur des réalités de notre époque :

- En faire un refuge de fraîcheur et de solidarité lors des crises à venir.
- Lutter contre l'isolement en créant des forums citoyens, des espaces de débat et de la mixité intergénérationnelle.
- Affirmer haut et fort nos valeurs : la culture comme vecteur d'émancipation, l'éducation populaire au service de la jeunesse, et le refus de toutes les discriminations.

Pour porter cette ambition, nous avons besoin de monde. C'est pourquoi nous lançons un appel vibrant : rejoignez notre Conseil d'Administration et nos commissions ! Que vous soyez adolescent en construction, jeune actif, parent ou senior fort de son expérience, venez enrichir notre gouvernance de votre diversité. Plus nous serons nombreux, plus nous serons représentatifs et indispensables à notre territoire.

Nous avons la chance d'être soutenus par la Ville de Dijon, par la CAF de Côte-d'Or, et d'être épaulés par les réseaux de la FRMJC et des Centres Sociaux. Forts de ces alliances et de notre histoire, il ne tient qu'à nous d'inventer la suite.



1971

Création de la MJC Maladière

1978

Création du Centre Social Balzac

2018

Rapprochement de la MJC et du centre Social sous l'égide la FFFMJC

Création de l'association
La Maison Maladière

2019

2022

Signature du projet Social 2022 2026
avec la CAF

Renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs
et de Moyens 2025-2028 avec la Ville de Dijon

2025

2027

Renouvellement du Projet Social et
associatif de La Maison Maladière

QUI SOMMES NOUS

?

L'Association de La Maison Maladière a pour vocation de favoriser :

- L'autonomie et l'épanouissement de l'individu,
- L'accès à une éducation active, non formelle, complémentaire de l'éducation scolaire et familiale
- L'accès à la culture pour permettre à chacun de prendre conscience de ses aptitudes, de développer sa personnalité
- La participation de chacun à la construction d'une société plus solidaire et plus juste.

L'Association de La Maison Maladière se réclame des mouvements de l'Éducation Populaire et fait vivre le principe de laïcité et de tolérance. Elle contribue au projet social de La Maison Maladière et notamment au développement du lien social de manière à favoriser la construction de citoyens actifs et responsables.

L'association se donne pour mission de soutenir le projet social conduit par la MJC-Centre Social dans le cadre des conventionnements en cours avec la Ville de Dijon et la Caisse d'Allocation Familiale de Côte d'Or.

LES CHIFFRES DE L'ANNEE 2025 - Compte de résultats simplifié

PRODUITS	2025	2024	var %
Adhésions	3 977 €	3 780 €	5,2 %
Recette Activités	122 935 €	133 324 €	-7,8 %
Prestations CAF	137 643 €	138 556 €	-0,6 %
Subvention Ville Dijon	489 000 €	486 000 €	0,6 %
Subventions autres	6 607 €	16 601 €	-60,2 %
Subventions contrats aidés	0 €	6 000 €	-100 %
Location Salles	4 030 €	4 925 €	-18,2 %
Autres produits	1 187 €	3 457 €	-65,7 %
Remboursement divers (IJ, Prev., Formations)	621 €	20 288 €	-96,9%
Reprise provisions risques et charges	32 640 €	5 406 €	503 %
Produit cession immobilisations	2 000 €		
Quote part subv investissement	1 887 €		
Produits financiers	1 868 €	2 515 €	-25,7 %
Produits exceptionnels	0 €	7 005 €	-100 %
TOTAL PRODUITS	804 395 €	827 858 €	3,30 %

CHARGES	2025	2024	var %
Frais des activités	74 003 €	81 171 €	-8,8 %
Fluides (eau, elec, chauffage)	37 882 €	32 761 €	15,6 %
Petits matériels et entretien (presta ménage)	72 009 €	80 285 €	-10,3 %
Personnel détaché	0 €	-10 499 €	-100 %
Autres charges externes (loc, assurance, ...)	71 663 €	79 034 €	-9,3 %
Impots et taxes	8 184 €	11 904 €	-31,3 %
Salaires	338 631 €	363 435 €	-6,8 %
Charges sociales	115 995 €	115 882 €	0.1 %
Dotations amortissements	11 333 €	13 777 €	-17,7 %
Dotations provisions	0 €	46 123 €	-100 %
Autres charges	489 €	777 €	-37,1 %
Charges exceptionnelles	0 €	546 €	-100 %
TOTAL CHARGES	730 189 €	815 196 €	-10,4 %
Résultat Net	74 206 €	12 662 €	

Contribution volontaire - Mise à dispo de locaux	227 482 €	259 543€	-12,4 %
Contribution volontaire - Bénévolat	38 184 €	32 061 €	19,1 %

LES CHIFFRES DE L'ANNEE 2025

ACTIF	2025	2024
Immobilisations	26 517 €	40 850 €
Créances	129 109 €	98 829 €
Charges constatées d'avance	11 846 €	4 182 €
Trésorerie	258 676 €	252 089 €
TOTAL ACTIF	426 149 €	395 950 €

Bilan simplifié

PASSIF	2025	2024
Situation nette (report à nouveau)	48 610 €	35 848 €
Resultat exercice	74 206 €	12 662 €
Subventions d'investissement	4 268 €	6 155 €
Provision pour risques et charges	29 711 €	62 351 €
Dettes fournisseurs	101 883 €	90 497 €
Dettes fiscales et sociales	57 431 €	66 553 €
Dette CSE	43 791 €	48 864 €
Produits constatés d'avance	66 249 €	72 920 €
TOTAL PASSIF	426 149 €	395 950 €

Adhérents

Stabilité du nombre d'adhérents

Une implantation plus locale sur nos quartiers d'influence

	2023	2024	2025
Nombre d'Adherents	784	853	830
dont du quartier	234	248	484
dont - de 17 ans	258	255	269
dont + de 60 ans	324	391	381

Bénévoles

Plus de **35 bénévoles** œuvrent au bon fonctionnement de l'association et des ses actions : conseil d'administration, animation d'activités, CLAS, accueil de public ... !!! **C'est plus de 2 100 heures** de présence et de travail, largement sous estimé, soit au moins 1,5 ETP

Salariés et autres prestataires

17 salarié.e.s impliqué.e.s
9 prestataires d'activités régulier.e.s
+ de 50 partenaires/prestataires/artistes intervenants tout au long de l'année
pour un total de **16 ETP** (équivalent temps plein)

LES CHIFFRES DE L'ANNEE 2025

Les comptes font ressortir un excédent de 74 206 euros.

Le niveau des produits d'exploitation ressort à 802 527 € contre 818 338 € en 2024 en diminution de 15 811 € liés notamment au changement de plan comptable à effet du 01 janvier 2025 qui supprime la notion de transfert de charges et de résultat exceptionnel.

Ainsi en 2024, les transferts de charges comprenant à la fois les remboursements de formations et d'indemnités journalières de CPAM et prévoyance ressortait à 20 288 €. Ces éléments sont désormais comptabilisés en moins des charges de personnel.

Les principales variations sur les produits sont les suivantes :

- Diminution de 10 k€ sur les produits d'activités
- Baisse de 8 500 € des subventions diverses (subvention GIE IMPA)
- Disparition des aides pour le financement du contrat en apprentissage (6 K€)
- Reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite pour 32,6 K€ correspondant à la sortie de 2 salariés ayant une ancienneté importante.

Le niveau des charges d'exploitation ressort à 730 189 € contre 814 650 € en 2024 soit une diminution de 84 461 €.

Les principales variations sont les suivantes :

- Autres achats et charges externes en baisse de 7,2 K€
 - + 4 K€ sur le chauffage
 - - 7 K€ sur les prestations et fournitures d'activité
 - - 10 K€ sur l'entretien des locaux ; en N-1, travaux de peinture bureau de direction, remplacement néons et peinture façade
 - +10 K€ ; en 2024, avoir de la Ville de Dijon pour annuler la facture de la personne décédée en 2023 et mis à disposition par la ville
 - - 7 K€ sur les frais de formations
- Impôts et taxes (formation et taxe sur les salaires) : baisse 3,7 K€ en lien avec la baisse de la masse salariale
- Salaires : baisse de 25 k€ en raison de l'absence pendant plus de 6 mois du directeur
- Dotation aux provisions : - 46 K€ en raison du changement de méthode comptable en 2024 par rapport au calcul de l'indemnité de départ à la retraite.

NOS ACTIONS

La Maison Maladière est une association d'Éducation populaire.

Notre vocation est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement de chacun, l'accès à une éducation complémentaire à l'école et à la famille, l'accès à la culture et, plus largement, la participation de chacun à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Notre projet repose donc sur une conviction simple : chacun a quelque chose à apporter.

Un enfant, un jeune, un parent, un senior, un habitant nouvellement arrivé dans le quartier, un bénévole, un professionnel, une association... Tous peuvent être acteurs de la vie de la Maison et de leur territoire.

Et c'est bien cette idée qui traverse l'ensemble de nos actions en 2025 : créer des occasions de se rencontrer, d'apprendre, de participer, de prendre des initiatives et, tout simplement, de faire ensemble.

Notre projet, porté en partenariat avec la ville de Dijon et la Caisse d'Allocation Familiale est portée par une animation du territoire sous tous ses aspects et pour tous : accueil, pratiques collectives artistiques et culturelles, animations de la vie locale, bien vieillir, accompagnement à la scolarité, animation jeunesse à la Maison et dans les rues, accueil et accompagnement des familles.



Nos tarifs

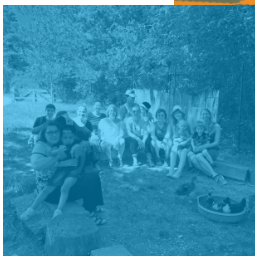
L'adhésion n'est pas obligatoire pour fréquenter et participer à la vie de la Maison Maladière : ateliers de rue, Fabrikultur, animations de quartiers, salle de motricité. Cependant, certaines activités nécessitent l'adhésion au tarif unique de 4 € (valable toute l'année scolaire).

Adhérer est aussi un geste de soutien à notre projet.

Enfin les activités socioculturelles elles sont payantes (activités d'expression, arts plastiques, pratiques de musiques et danses, relaxation et entretien physique, ...) Pour les rendre le plus accessibles et tendre vers la mixité reflétant nos quartiers les tarifs sont contenus et dégressifs en fonction des revenus des foyers.

FAMILLE

Le volet Famille de la Maison Maladière a pour objectif de soutenir les parents dans leur fonction éducative, de renforcer les liens parents-enfants et de favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et aux espaces de convivialité. Les actions ont permis de proposer des temps de découverte, de détente et d'échanges, tout en favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.



Les journées familiales ont constitué un temps fort, avec six sorties et 75 participants issus de 35 familles, dont de nombreuses familles monoparentales et/ou nombreuses. Château d'Ancy-le-Franc, Citadelle de Besançon, spectacle historique de Saint-Fargeau, Flavigny, Beaune Côté Plage et Parc de l'Auxois ont permis aux familles de partager des expériences accessibles et de sortir du quotidien. Certaines journées ont associé jeunes et seniors, renforçant ainsi les liens intergénérationnels.

Les soirées familiales, organisées dans le cadre de la FabriKultur, des fêtes de quartier et des animations estivales, ont proposé repas partagés, cinéma en plein air, concerts et spectacles. Les soirées « On en parle ? », menées avec la Maison des Adolescents de Côte-d'Or, ont permis d'aborder des thématiques liées à la communication parents-adolescents, aux besoins et à l'estime de soi, mais aussi de partager un moment convivial autour de la cuisine.



Les actions de loisirs partagés parents-enfants ont favorisé la découverte de nouveaux lieux et pratiques : cirque, cinéma, sorties nature, baignade, patrimoine, planétarium ou encore ateliers créatifs. Si la participation reste plus fragile sur certaines sorties, les ateliers de bricolage ont connu un regain d'intérêt. Les petits groupes favorisent des échanges de qualité et permettent à certaines familles de reproduire ensuite les activités en autonomie.

La P'tite Pause, le Baby-activité et la salle sensori-motrice ont constitué des espaces privilégiés de rencontre et de soutien à la parentalité. La salle, utilisée lors de 48 séances par les familles et régulièrement par les partenaires petite enfance, est aujourd'hui identifiée comme un véritable espace ressource, permettant aux parents de rompre l'isolement, d'échanger et de bénéficier d'un temps de répit.

Enfin, le travail partenarial s'est poursuivi à travers le réseau parentalité, le Programme de Réussite Éducative et le CLAS. Ces coopérations renforcent l'orientation des familles et la complémentarité des accompagnements. L'année confirme toutefois la difficulté à mobiliser durablement les familles dans des projets collectifs : leur participation reste souvent ponctuelle, tandis que les besoins d'écoute, de conseil et d'accompagnement individualisés demeurent importants.

CLAS

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a poursuivi son objectif de soutien à la réussite scolaire, d'égalité des chances et d'ouverture culturelle,

en accueillant deux groupes de 8 à 12 enfants et jeunes : 15 primaires et 13 collégiens inscrits sur l'année. L'accompagnement méthodologique, renforcé par l'engagement de cinq bénévoles, a favorisé les apprentissages, l'autonomie et la confiance en soi, avec des retours positifs des familles. Les ateliers d'ouverture culturelle ont permis de diversifier les approches grâce à des activités créatives et éducatives : céramique, théâtre, stop motion, danse, masques, éducation aux médias et sensibilisation à la préservation de l'eau. Les activités manuelles, artistiques et numériques se sont révélées particulièrement mobilisatrices. Le CLAS a également renforcé l'implication des parents à travers les rendez-vous de suivi, les sorties familles et les soirées conviviales, favorisant le lien parents-enfants et l'accès à la culture.



L'année a toutefois été marquée par des contraintes organisationnelles liées aux horaires et à l'enchaînement des ateliers, ainsi que par une fatigue plus importante chez certains collégiens. À la rentrée 2025, une nouvelle organisation a permis de fluidifier l'accueil et l'encadrement. Les premiers mois confirment une dynamique positive, avec 11 primaires et 10 collégiens inscrits au 1er décembre, et des ateliers favorisant expression, créativité, coopération et sensibilisation à l'environnement.

CLUB VERMEIL



En 2025, le Club Vermeil a poursuivi sa mission d'accueil, de lien social et de lutte contre l'isolement des personnes âgées, dans une démarche d'Éducation populaire et d'accès à la culture.

Avec une moyenne d'âge de 84 ans, le Club rassemble des générations de seniors, dont sept personnes de plus de 90 ans. L'année a été marquée par de nombreuses actions favorisant la convivialité et la participation : bal de carnaval, loto, repas festif, ateliers intergénérationnels avec des enfants, accueil de jeunes en Service Civique et sensibilisation au dispositif « Boîte rouge ».

Le projet culturel a occupé une place importante avec la création et la restitution d'un spectacle mêlant théâtre, danse et chant, permettant aux participants de stimuler leur mémoire, leur créativité et leur confiance en eux. Le Club a également relayé le dispositif Dijilink, permettant à une dizaine de seniors de s'engager dans une démarche de découverte ou de perfectionnement numérique. La dimension environnementale reste plus difficile à mobiliser, notamment auprès des plus âgés.

L'année confirme toutefois l'importance des projets intergénérationnels, particulièrement appréciés des seniors, et la capacité du Club à créer des rencontres et à faire émerger de nouvelles initiatives.

JEUNESSE



L'axe Jeunesse de la Maison Maladière s'est articulé autour de plusieurs dimensions complémentaires : permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs projets, proposer un accompagnement adapté à leurs besoins, favoriser l'accès aux loisirs et à la culture, aller à leur rencontre sur le territoire et assurer une veille sociale, notamment à travers les outils numériques.

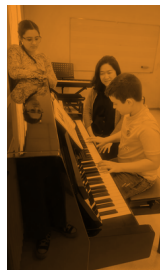
La participation des jeunes à la construction de leurs projets constitue un axe fort. Le « Séjour Sensation », préparé et organisé par 14 jeunes de 12 à 16 ans, illustre cette démarche : actions d'autofinancement, gestion du projet et participation aux décisions leur ont permis de développer autonomie et responsabilité. De même, une dizaine de jeunes se sont mobilisés autour d'un vide-dressing solidaire, dont les bénéfices ont été reversés à l'association dijonnaise Le Cœur sur la main. Tout au long de l'année, environ 12 jeunes ont également participé à la programmation des vacances, contribuant directement au choix et à l'organisation des activités. La fréquentation s'est élevée à environ 20 jeunes différents hors vacances d'été et à 40 durant la période estivale.

L'accueil jeunes a également été un espace de loisirs, d'expression et d'ouverture. Une douzaine de jeunes fréquentent régulièrement la structure, avec une fréquentation pouvant atteindre 40 participants pendant les vacances. La Fabrikultur et le festival Pieds aux planches ont permis à 11 jeunes de découvrir la Batucada et de présenter leur travail devant une quarantaine de spectateurs. L'animation radio, proposée régulièrement, a réuni un groupe d'environ huit jeunes autour d'une émission mensuelle, développant leur expression, leur confiance et leurs compétences numériques.

L'accompagnement individuel et collectif a également pris une place importante. La structure a accompagné des jeunes vers des partenaires, notamment la Maison des Adolescents, accueilli des stagiaires de découverte de 4e et 3e et développé des actions autour de la parentalité. Les soirées « On en Parle » ont notamment favorisé le dialogue entre parents et adolescents. Ces actions répondent à un constat de mal-être, de stress, d'isolement et de besoin de repères exprimé par certains jeunes, soulignant l'importance de disposer d'espaces sécurisants, bienveillants et accessibles.

Enfin, le travail « d'aller vers » s'est poursuivi au collège Gaston Roupnel, avec un projet audiovisuel ayant mobilisé une vingtaine de jeunes autour de la réalisation d'un reportage sur leur vie scolaire. La veille sociale s'est également appuyée sur une présence active sur les réseaux sociaux et sur le développement de Twitch, avec des lives réunissant environ huit jeunes par session. Ces outils permettent de maintenir le lien avec les jeunes, y compris ceux qui fréquentent peu ou pas la structure, et d'apporter des informations sur les stages, le bénévolat ou l'emploi.

En 2026, l'enjeu sera de poursuivre cette dynamique, de renforcer les projets portés par les jeunes, les partenariats jeunesse et les actions parents-adolescents, tout en développant les projets audiovisuels et l'atelier radio.



Théâtre

Tricot

Guitare

Couture

Chant

Pilates

Batterie

Fitness

Zumba



Plus de 85h d'activités proposées par semaine

Une moyenne de 18 participants par activité

De nombreux spectacles de restitution des ateliers artistiques à La Maison Maladière et dans les théâtres de la ville de Dijon

+ de 900 participants



Café

Causette

Violon

Breakdance

Yoga

Piano

Dessin

Danse

en ligne

Salle

de Qi Gong

motricité



Anglais



la Maison Maladière a poursuivi son engagement en faveur de l'animation de la vie locale, avec pour objectifs de favoriser le vivre-ensemble, de soutenir les initiatives des habitants et de fédérer les acteurs du territoire autour de projets collectifs. La Maison a joué un rôle de facilitateur en apportant aux associations et collectifs d'habitants un soutien matériel, humain et logistique : mise à disposition de salles, barnums, sonorisation, véhicule, communication et accompagnement dans l'organisation des manifestations.

Elle a notamment accueilli les réunions des associations et des ateliers de quartier, accompagné l'accueil des nouveaux habitants de l'écoquartier Heudelet et contribué à la Fête des voisins.

La « Fête des trois quartiers » Maladière, Drapeau et Clemenceau constitue un temps fort de cette dynamique. Organisée collectivement avec les associations et partenaires locaux, elle a réuni habitants, acteurs associatifs et institutions autour d'une soirée festive au parc Clemenceau.



La programmation a valorisé les initiatives locales et la diversité des publics : participation d'un habitant musicien, première expérience de DJ pour un jeune de la Maison Maladière, représentation d'un groupe de percussion composé de personnes en situation de handicap psychique et propositions d'animations par les partenaires. Cette manifestation illustre la volonté de créer des espaces où chacun peut contribuer à la vie du quartier.

Le travail de proximité s'est également traduit par des actions citoyennes, notamment avec l'association Écovivre à Heudelet. Une journée consacrée au nettoyage, au désencombrement et à la sensibilisation au tri a permis de réunir habitants, bailleurs, médiation sociale et ambassadeurs du tri. Malgré une mobilisation modérée, cette action a favorisé des échanges de qualité avec les habitants et une meilleure connaissance des ressources associatives du quartier.

HORS LES MURS

La FabriKultur a, quant à elle, constitué un espace d'ouverture culturelle et de découverte accessible à différents publics. Treize ateliers ont été proposés en 2025 : familles, adultes, adolescents, enfants et tout public. Cette programmation a permis d'explorer différentes pratiques artistiques, culturelles et numériques, tout en favorisant l'expression, la créativité, la rencontre et la participation. Le festival « Les Pieds aux Planches » a notamment permis de développer des ateliers de claquettes, marionnettes et batucada, créant des passerelles entre les différents secteurs de la Maison et les habitants.

Les animations proposées dans les espaces publics ont également contribué à renforcer la présence de la Maison sur le territoire, en particuliers lors des vacances d'été. Des temps de jeux de société ouverts à tous ont rassemblé 25 puis 42 participants, favorisant des rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Au parc Clemenceau, malgré une météo défavorable, plusieurs ateliers ont pu être maintenus et ont réuni une vingtaine d'adultes et cinq enfants.



L'année 2025 confirme ainsi le rôle de la Maison Maladière comme lieu ressource, espace de rencontres et acteur de proximité, capable d'accompagner les initiatives habitantes tout en proposant une programmation culturelle favorisant la mixité des publics.

Pour la suite, l'enjeu sera de renforcer la co-construction de la FabriKultur avec l'ensemble des secteurs de la Maison et de mieux coordonner la communication afin de valoriser les actions auprès des habitants du territoire.



La Maison Maladière bénéficie de grands locaux mis à disposition par la ville de Dijon.

Elle entend accompagner et supporter la vie associative des quartiers en accueillant dans ses salles de nombreuses associations pour leurs activités et leurs temps d'organisation interne : réunion, AG, CA ...

Elle noue avec elles un partenariat pour animer la vie participative dans un partage de valeurs autour de l'éducation populaire.

8
SALLES

+ DE 570 BÉNÉFICIAIRES

**2500 HEURES
D'ACTIVITÉS**

ACADEMIE D'ECHECS PHILIDOR
ALCOOLIKES ANONYMES BALZAC
ART PRESENCE
ARTE FLAMENCO
ASCS
ASCS ATELIER DES SAVEURS
ASCS CLUB PHOTO
ASCS DANSES COLLECTIVES
ASCS ENTRE LES LIGNES
CESAM
LA CHARMETTE SE BOUGE
LA GUILDE DE LA CHOUETTE
LES FOUS DU TOTEM
LINDY UP !
OPAD
PAROLES EN CHEMIN
SOLIDARITE POUR TOUS
TANGO D'OR
VIBRATIONS

LES ASSOCIATIONS HEBERGEES

2025 a aussi vu le lancement d'un partenariat spécifique entre La Maison Maladière, Le Tigre au Parc et Eco-Vivre à Heudelet dans le but d'aménager, de gérer et de faire vivre l'espace Heudelet, mis à disposition par la ville de Dijon. Une inauguration est prévu le 5 mai 2026 lors de la Fête des 3 quartiers. Cette salle sera le relais des actions de ces 3 associations afin de toucher plus de public et de bénéficier de conditions d'accueil et d'actions idéales.

Espace Heudelet, 15 quinter rue du 26e Dragons, 21000 Dijon

Liées par une convention, la Ville de Dijon et La Maison Maladière fonctionnent comme des partenaires de confiance réciproque. Toujours à l'écoute, la Mairie nous met notamment à disposition les locaux du 21 et 25 rue Balzac et surtout une contribution financière importante qui nous permet de proposer des activités accessibles au plus grand nombre, d'accompagner les habitants dans leurs initiatives et de répondre au mieux aux besoins identifiés sur le territoire.



Étant agréé Centre Social, la Maison Maladière bénéficie d'un partenariat fort avec la CAF qui accompagne et soutient son projet social à travers un financement, un appui méthodologique et une évaluation partagée, afin de favoriser l'accès aux droits, l'inclusion et la cohésion sociale du territoire.

Héritière de 54 ans de pratiques et de valeurs du mouvement des MJC, la Maison Maladière affirme, à travers son adhésion à la FRMJC, son attachement à l'éducation populaire, la laïcité, la solidarité, la citoyenneté et le vivre-ensemble. Elle défend une MJC ouverte à toutes et tous, favorisant la participation, l'émancipation et le pouvoir d'agir des habitants.

Nous partageons l'ambition de la FRMJC de faire des MJC des actrices engagées face aux enjeux du XXI^e siècle.



La Fédération des centres sociaux de Côte-d'Or constitue un partenaire important dans le pilotage de La Maison Maladière et la mise en œuvre de son projet social. Par son expertise, son accompagnement et son regard extérieur, elle contribue à structurer nos réflexions, à soutenir nos orientations, à renforcer nos pratiques et à favoriser l'évaluation et l'évolution de nos actions au service des habitants.

EN 2026, ET APRES !!

En 2026, la priorité est donnée à la stabilisation de la situation de la Maison Maladière. En accord avec nos partenaires, une direction de transition sera recrutée pour apaiser la situation et poser les bases d'une continuité saine toute en se préparant à relever de nouveaux défis : adresser les urgences sociales, politiques et environnementales qui nous frappent au quotidien. Et continuer à agir, être présent, partager et accompagner au sein de nos quartiers.

ON A BESOIN DE VOUS !!!

Dés septembre 2026, la Maison va inviter partenaires, élus, bénévoles, salariés et surtout habitants et usagers à participer à des temps collectifs en vue de définir notre projet, ensemble !

<https://framaforms.org/jaimerais-participer-a-la-redaction-du-projet-social-de-la-maison-maladiere-1788186430>

2027 LE NOUVEAU PROJET SOCIAL

Passage obligé et essentiel dans notre partenariat avec la CAF, l'écriture du projet social va occuper une place importante dans la vie de la MJC en 2027. Cette démarche permettra de dresser un bilan partagé avec les habitants, les usagers, les bénévoles, les partenaires et les équipes, d'identifier les évolutions et les besoins du territoire et de définir collectivement les orientations pour les 4 prochaines années.

Vous voulez en être ?
Suivez le lien ou le QR code, ou passez nous voir !



La Maison Maladière



La Maison Maladière

www.lamaisonmaladiere.fr
21-25 rue Balzac, 21 000 DIJON
03 73 73 70 20